

VILLE DE BRUNOY

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 mars 2015

20 H 30

Salle des Fêtes

COMPTE RENDU

LE CONSEIL,

**15.10/DP LISTE DES MARCHES PUBLICS SUPERIEURS A 20 000 EUROS HT
CONCLUS PAR LA COMMUNE DE BRUNOY EN 2014**

ARTICLE 1 : DONNE ACTE de la présentation du rapport annuel sur les marchés publics supérieurs à 20 000 € HT, conclus par la commune de Brunoy durant l'année 2014.

ARTICLE 2 : DIT que la liste correspondante sera affichée sur les panneaux municipaux prévus à cet effet et mise en ligne sur le site Internet de la Ville, au cours du premier trimestre 2015, conformément aux dispositions du Code des marchés publics.

UNANIMITE

**15.11/DP PASSATION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHÉ PUBLIC N°14-003 RELATIF A
L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE PRODUCTION
D'EAU CHAUDE SANITAIRE ET DE TRAITEMENT DE L'AIR DES BATIMENTS
COMMUNAUX**

ARTICLE 1 : Est approuvé le projet d'avenant n°2 au marché public n°14-003, relatif à l'exploitation des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire et de traitement de l'air des bâtiments communaux, annexé à la présente délibération, à conclure entre la Commune de Brunoy et la société COFELY SERVICES GDF SUEZ – Agence Grand Est.

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant, ainsi que tout document s'y rapportant.

ARTICLE 3 : DIT que la dépense correspondante sera imputée au budget de la Ville de Brunoy, exercices 2015 et suivants.

34 Voix Pour, 1 Abstention

15.12/DP CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ RELATIF AU NETTOYAGE DES BATIMENTS, DES VITRES ET DEPOUSSIERAGE DE SCENES ET DE POUTRES AINSI QU' AUX PRODUITS D'ENTRETIEN DE MENAGE, CONCLUE ENTRE LES COMMUNES DE BRUNOY, D'EPINAY-SOUS-SENART, DE QUINCY-SOUS-SENART, DE YERRES ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU VAL D'YERRES

ARTICLE 1 : Sont approuvés les termes de la convention constitutive du groupement de commandes entre les communes de Brunoy, Epinay-sous-Sénart, Quincy-sous-Sénart, Yerres et la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres pour la passation d'un marché relatif au nettoyage des bâtiments, des vitres et dépolissage de scènes et de poutres ainsi qu'aux produits d'entretien de ménage, ci-jointe.

ARTICLE 2 : Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention constitutive du groupement de commande, ainsi que tout document s'y rapportant.

ARTICLE 3 : La dépense correspondante sera imputée au budget de la ville de Brunoy, exercices 2015 et suivants le cas échéant.

29 Voix Pour, 6 Abstentions

15.13/DC RETROCESSION D'UNE PARTIE DES PARCELLES CADASTREES AI N°343 ET AI N°593 SISES PLACE DE LA PYRAMIDE

ARTICLE 1 : APPROUVE la rétrocession à l'euro symbolique au profit de la Commune d'une partie des parcelles cadastrées section AI n°343 et AI n°593 appartenant à la société TERRALIA, conformément au plan de division joint en annexe, pour une surface de 146 m² (lot B).

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document ou tout acte relatif à cette rétrocession.

34 Voix Pour, 1 Abstention

15.14/D DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2015

ARTICLE UNIQUE : DONNE ACTE à Monsieur le Maire de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2015.

UNANIMITE

15.15/D DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE - PARKING DE STATIONNEMENT REGIONAL 2015

ARTICLE UNIQUE : DONNE ACTE à Monsieur le Maire de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2015 relatif au Parking de Stationnement Régional.

UNANIMITE

15.7/K DELIBERATION RELATIVE AU MAINTIEN DANS LEURS FONCTIONS DE TROIS ADJOINTS AU MAIRE

ARTICLE UNIQUE : Le Conseil municipal décide de ne pas maintenir de Madame Martine SUREAU, Madame Elisabeth ROZSA-GUERIN et Monsieur Dominique CHEMLA, dans leurs fonctions d'adjoints au Maire.

24 Voix Pour, 5 Voix Contre, 6 Abstentions

RESULTAT DU 1^{ER} TOUR SU SCRUTIN :

A	Bulletins trouvés dans l'urne	35
B	Bulletins blancs (à déduire)	5
C	Suffrages exprimés (A-B)	30
D	Majorité absolue	16

Ont obtenu :

Liste M. Bruno GALLIER	25 voix
Liste Mme SUREAU et M. CHEMLA	5 voix
Bulletins blancs	5

ARTICLE 1 : la liste précitée ayant obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés est déclarée élue. Ainsi, sont proclamés adjoints au Maire :

- Madame Françoise BALU 3^{ème} adjoint au Maire
- Monsieur Jean-Claude FRAVAL 4^{ème} adjoint au Maire
- Madame Nathalie MAGNIN 7^{ème} adjoint au Maire

ARTICLE 2 : DIT que la liste complète des 13 adjoints au Maire est la suivante :

- Mme Valérie RAGOT, première adjointe au Maire
- M. Eric ADAM, deuxième adjoint au Maire
- Mme Françoise BALU, troisième adjoint(e) au Maire
- M. Jean-Claude FRAVAL, quatrième adjoint(e) au Maire
- Mme Danielle DUVERGER, cinquième adjointe au Maire
- M. Dominique SERGI, sixième adjoint au Maire
- Mme Nathalie MAGNIN, septième adjoint(e) au Maire
- M. Alain ITURRI, huitième adjoint au Maire
- M. Christian CARRÉ, neuvième adjoint au Maire
- M. Yvan BENATTAR, dixième adjoint au Maire
- Mme Claudine ROSSIGNOL, onzième adjointe au Maire
- Mme Marie-Hélène EUVRARD, douzième adjointe au Maire
- Mme Sandrine LAMIRÉ-BURTIN, treizième adjointe au Maire

ARTICLE 1 : DESIGNNE Monsieur Toufik MEHANNECHE en remplacement de Monsieur Eric ADAM à la Commission des Travaux, de la Voirie, de l'Espace urbain, de l'Environnement et du développement durable,

ARTICLE 2 : DESIGNNE Madame Nathalie MAGNIN en remplacement de Madame Elisabeth ROZSA-GUÉRIN à la Commission de Concertation Brunoy / Epinay-Sous-Sénart

ARTICLE 3 : DESIGNE Monsieur Omar AMAAR en remplacement de Madame Martine SUREAU au Comité consultatif n°2 : Conseil de quartier « Les Deux Vallées ».

ARTICLE 4 : DESIGNE Monsieur Jean-Claude FRAVAL en remplacement de Monsieur Dominique CHEMLA au Comité consultatif n°3 : Conseil de quartier : « Brunoy Centre »

ARTICLE 5 : DESIGNE Monsieur Toufik MEHANNECHE en remplacement de Monsieur Timotée DAVIOT en qualité de référent « Développement durable » dans le cadre du contrat de territoire auprès du Conseil général.

25 Voix Pour, 10 Abstentions

Fait à Brunoy, le 10 mars 2015